



Hélène Vauche

# « Le port doit rayonner à l'international »

## PÊCHE

Ancien pêcheur, actuel président du comité des pêches de Bretagne, Olivier le Nezet est un acteur incontournable de la pêche bretonne. Ce Gâvrais de 51 ans a été élu à la tête de la SEM Lorient Keroman pour orienter le développement du port de pêche de Lorient.

**Vous avez été élu fin novembre à la présidence de la SEM Lorient Keroman qui gère le port de pêche. Pourquoi vous êtes-vous porté candidat ?**

En tant que président du comité régional des pêches, je rencontre régulièrement les décideurs français et européens : c'est mon rôle en tant que représentant de la pêche départementale et régionale. La Bretagne représente 50 % de la pêche française ! Ce sont 1 350 navires, 5 800 marins, et un périmètre d'action très vaste entre le nord Écosse et les îles Kerguelen, les océans Indien et Pacifique... Fabrice Loher souhaitait un nouveau président avec une approche

globale pour fédérer les acteurs de la pêche et développer le port.

**Justement, vous avez plusieurs mandats à assurer, tous en lien avec la pêche et la mer. Est-ce un atout selon vous ?**

Je suis effectivement président du comité régional et du comité morbihannais des pêches, j'ai également repris la présidence du centre d'innovation technologique IDmer, et celle de Breizh Mer, une association régionale qui réunit la pêche, la conchyliculture, l'aquaculture, le mareyage et, à terme, les poissonniers, restaurateurs et transporteurs bre-

Au port de pêche de Lorient, la pointe de la Perrière fera l'objet d'un réaménagement tandis que l'ancienne glacière sera détruite.

tons. C'est très nouveau de pouvoir réunir tous ces secteurs allant de la mer à l'assiette. L'objectif est de rassembler les acteurs de la filière dans un but commun : valoriser les produits de la mer bretons et leur donner davantage de visibilité. Le port de pêche de Lorient est l'un des maillons de cette chaîne.

### Quels sont vos projets prioritaires pour le port de Lorient ?

D'abord fédérer les acteurs et rassembler au-delà de nos différends. Il faut remettre du lien, avec les pêcheurs, les poissonniers, la réparation navale, les mareyeurs, les transporteurs... Je vais tous les rencontrer un par un, cela me prendra plusieurs mois, mais je veux échanger avec chacun pour évoquer

## « Il faut donner une valeur ajoutée aux produits de la mer bretons »

leurs problèmes, leurs besoins, leurs projets. C'est ce qui nous permettra d'avoir cette vision stratégique globale et de développer des projets partagés. Ensuite, il faut dynamiser le service commercial d'approvisionnement : je suis déjà en contact avec la plus grande coopérative mondiale qui se trouve à Vigo, en Espagne. Enfin, il faut donner une valeur ajoutée aux produits de la mer bretons, afin que tout le monde y trouve son compte, pêcheurs et consommateurs. Nous avons besoin de rayonner à l'international et c'est Maurice Benoish, ancien président du port de Lorient, qui est notre ambassadeur : il connaît bien Keroman et est toujours aussi passionné. C'est un atout indispensable pour nous.

### En parlant d'international, quel est votre sentiment sur l'accord trouvé dans le cadre du Brexit à propos de la pêche ?

L'accès aux ressources et aux bases avancées au Royaume-Uni paraît garanti pour les six prochaines années. Il était particulièrement important que les navires et leurs personnels puissent continuer à travailler à partir du début de l'année 2021. C'est un enjeu très important pour le port de Lorient. Les zones incluses dans l'accord concernent environ 120 navires, dont certains y réalisent 100 % de leur activité. Je me réjouis donc de la visibilité plus importante jusqu'en 2026 pour la filière. C'est fondamental, il faut



Yvan Zedda

de la stabilité en attendant de connaître avec plus de précision le contenu de l'accord. Mais les principaux intérêts de la pêche française et particulièrement bretonne semblent en effet pour l'essentiel préservés.

### Dans la feuille de route que vous avez établie avec Lorient Agglomération, figurent aussi des projets d'investissement importants.

Nous allons poursuivre la rénovation du port, déjà engagée par mon prédécesseur\*, avec une nouvelle station de pompage de l'eau de mer, le réaménagement de la pointe de la Perrière et la déconstruction de l'ancienne glacière. Nous étudions aussi le renouvellement de l'élévateur à bateaux de 650 tonnes avec la Région. Autre chantier important : le dragage du port qui doit rester accessible toute l'année. Sur les friches portuaires, nous nourrissons le projet d'un campus dédié à l'innovation et aux formations maritimes. Lorient s'inscrit dans un vaste schéma de développement de l'économie bleue : pêche, nautisme, plaisance, navale, course au large, commerce et bientôt éolien... La mer est un secteur économique majeur, c'est aussi un moyen de rassembler les Lorientais. Nous aimerions imaginer un lieu culturel consacré à la rencontre autour de la mer, un lieu de convergence. ■

\*Jean-Paul Solaro (NDLR)

❖ Olivier Le Nezet, bet martolod-pesketaer ha bremañ prezidant poellgor-rannvro ar pesketaerezh zo bet dilennet e penn SEM an Oriant Kerroman, ar c'hevredad a ver porzh-pesketa an Oriant. Ivoulek eo ar follenn-hent bet fiziet er prezidant nevez ha tri fal zo laket dezhi : kevrenñ obererion ar porzhioù, tapiñ muioc'h a varc'hadoù diavaez ha kas da benn ar programm postadurioù ma rakweler, da skouer, neveziñ ar gorreer-bagoù 650 tonenn ennañ hag adkempenn beg ar Groez get ur savlec'h-pompiñ dour mor nevez, disevel ar sklaserzh kozh ha degemer embregerezhioù nevez ivez.



# 70 000 mètres cubes de sédiments retirés du fond des ports

## DRAGAGES

Lorient Agglomération a mené cet hiver deux opérations de dragage dans les ports de Kernével et Lorient La Base.

Montée sur une barge, une pelleteuse creuse le fond du port et déverse les sédiments dans un chaland qui ira les claper au large de Groix.

**S**i de prime abord, draguer un port ou un chenal s'apparente à retirer du fond de la mer de la vase ou du sable à coups de pelleteuse, cette opération est plus technique qu'elle n'y paraît. Elles ne sont d'ailleurs qu'une poignée d'entreprises en France capables de mener ce type de travaux qui allient des compétences liées aux métiers des travaux publics et des compétences liées à la navigation. « *Nous n'avons que 20 centimètres de tolérance dans la couche que nous prélevons* », souligne Charles Garcia, conducteur de

travaux dans l'entreprise chargée des opérations de dragages dans les ports de l'Agglomération. Pour atteindre cette précision, le conducteur de la pelleteuse installée sur une barge dispose sur son tableau de bord d'un plan bathymétrique, correspondant au relevé du relief des fonds marins associé à un autre plan où figure, pour chaque zone, la hauteur de la couche de sédiments qui doit être prélevée. Grâce à un GPS de précision, l'opérateur sait exactement où arrêter le bras de la pelleteuse, pourtant immergé, pour respecter les cotes de dragage.

### « On connaît la teneur des sédiments »

Les premières opérations menées cet hiver à Kernével (Larmor-Plage) et Lorient La Base (pôle course au large) ne concernent en effet que des sédiments sains, qui peuvent être immergés.

**EN CHIFFRES****2**

ports : Kernével et Lorient La Base

**70 000**m<sup>3</sup> de sédiments prélevés**7**

mois de travaux

« Aller plus profond serait prendre le risque de retirer des sédiments dont on ne connaît pas la qualité, explique Thomas Chiron, chargé de mission Planification et gestion des espaces maritimes à Lorient Agglomération. Ceux que nous prélevons ont été analysés par sondage et nous en connaissons la composition. »

« Le travail se fait à marée haute, car au fil du chargement la barge s'enfoncé et il faut une hauteur d'eau suffisante pour ne pas s'échouer, poursuit Charles Garcia. On charge environ 1 000 mètres cubes par voyage. Ensuite, le clapage des sédiments se fait uniquement à marée descendante pour éviter que les courants n'entraînent les sédiments vers la côte. » ■

**Un contrôle strict**

Si les sédiments prélevés durant cette campagne de dragage ont été analysés très en amont sur la base d'échantillons, ils sont aussi contrôlés spécifiquement à l'amorce des travaux. Lorient Agglomération a, en effet, l'obligation d'adresser un quadrillage précis des zones de dragage au service de l'État chargé du contrôle des opérations, la Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan. « Le nombre de points de prélèvements est fonction du volume de la zone à draguer et de la profondeur, précise Thierry Grignoux. Le but est que ces points soient les plus représentatifs possible des sédiments dragués. »

Les services de l'État peuvent également effectuer

**Le port de Guidel dragué**

Situé à l'amont immédiat de l'embouchure de la Laita, le port de plaisance de Guidel a été étendu en 2015 par Lorient Agglomération. Il accueille aujourd'hui plus de 200 bateaux. Comme tous les ports à flot, le site connaît un envasement qui réduit progressivement ses capacités de navigation et nécessite des opérations de dragage d'entretien régulières. Pour revenir à la bonne hauteur d'eau, 8 500 m<sup>3</sup> de sédiments doivent être dragués. L'opération se déroule sur les mois de janvier et février. La qualité des sédiments à draguer a été vérifiée par des analyses exhaustives en 2019 et 2020. Ils ne présentent aucune contamination et seront remis dans le transit sédimentaire naturel de l'estuaire de la Laita par dragage hydraulique, sans risque pour l'environnement marin.



Yvan Zéaida

des visites sur place afin de contrôler la conformité des travaux, y compris en se rendant sur la zone de clapage, là où sont largués les sédiments. « Si la turbidité de la zone est trop forte, ce qui perturbe la vie marine, on peut demander de stopper le clapage. Mais en la matière, le risque est faible car l'immersion des sédiments se fait à marée descendante, au moment où le courant est moins fort. » Par ailleurs, les suivis réalisés dans le site d'immersion, au nord-ouest de l'île de Groix, montrent que les sédiments n'induisent pas d'impacts significatifs sur l'environnement marin, alors même qu'ils sont immergés au sein d'un site Natura 2000, dont les exigences en matière de préservation de la biodiversité sont très fortes.